



ATELIER « RENDRE ACCESSIBLE SES OUTILS PEDAGOGIQUES » INITIATION À LA METHODE FALC



Parcours - Compétences - Accessibilité
Adapei 23 - N° déclaration d'activité : 74230024123



ANIMATION :

ADAPEI 23 - Gueret

PUBLIC VISE

Tout professionnel de l'insertion et de la formation amené à concevoir des documents écrits accessibles à tous et principalement aux personnes en situation de handicap mental - Niveau débutant-

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques, exercices d'application des règles du « facile à lire et à comprendre » (FALC).

Travail à partir des documents apportés par les participants.

3 à 4 personnes en situation de handicap intellectuel participent aux exercices d'initiation à l'écriture et la transcription de documents en FALC.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les difficultés des personnes handicapées déficientes intellectuelles en matière d'accès à l'information écrite

Connaître les principes de la méthode « facile à lire et à comprendre » (FALC)
Être capable de rédiger et traduire les documents dans un langage accessible pour les personnes en situation de handicap intellectuel ou maîtrisant peu la langue française.

Créer et traduire des documents écrits en appliquant les règles du « facile à lire et à comprendre » (FALC)

Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation recommandée

CONTENUS DES 2 JOURNÉES

- Présentation des textes de références en matière d'accessibilité (lois du 2 janvier 2002, du 11 février 2005, Conventions des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées)
- Les difficultés des personnes handicapées mentales face à l'information écrite
- Application des règles européennes pour une information écrite en « facile à lire et à comprendre » (FALC)
- Mettre en place une démarche pour rédiger et traduire les documents
- Ecriture, évaluation et validation des documents

Contact CRFH :

05.57.29.20.12

formation@crfh-handicap.fr

Inscription en ligne sur le site du CRFH

Lieux de formation prévus

2 journées de 7 heures

en présentiel

(priorité aux professionnels des départements proches du lieu de formation)

Limoges

18 et 19 mai 2021

Poitiers

23 et 24 septembre 2021

Les coûts pédagogiques de ce module sont pris en charge par :

